

Panorama Statistique de la Santé à Mayotte 2024

Chapitre IV

Focus commune de Bouéni

Version 2.1.0 du 16/07/2024

Sommaire

Démographie	2
Logements	4
Formation et prestations sociales	5
Environnement	6
Offre de soins	7
Recours aux soins	7
Pathologies	9
Références	11

BALICCHI Julien – Responsable du service Etudes et Statistiques de l'ARS de Mayotte

ABOUDOU Achim – Directeur de l'ORS de Mayotte

AHAMADA Zelda – Chargée d'études et Documentaliste de l'ORS de Mayotte

NZABA-LOUNDOU Herman-Gickel – Chargé d'études de l'ARS de Mayotte

TOIBIBOU Zaïna – Chargé d'études de l'ARS de Mayotte

Démographie

La commune de Bouéni est constituée de sept villages : **Bouéni, Bambo-Ouest, M'bouanatsa, M'zouazia, Majiméouni, Hagnoundrou et Moinatrindri**¹.

En 2017², 6 189 habitants sont recensés sur cette commune pour une **densité de 169 habs/km²**, soit 2 % de la population totale de Mayotte [2]. 85 % de la population de la commune de Bouéni est de nationalité française [2].

Le **taux d'accroissement annuel** est de **-0,7 % par an entre 2012-2017** alors qu'il était positif en 2007-2012 : +3,9 % (2002-2007 : +0,6 %, 1997-2002 : +2,0 %) [2].

Ce déclin démographique s'explique par un solde naturel positif de +2,7 % : plus de naissances que de décès, insuffisant pour contrebalancer un solde migratoire négatif de -3,4 % : plus de départs que d'arrivées.

En 2017, **les moins de 18 ans** représentent **46 %** de la population de Bouéni (51 % pour la population totale) [2]. **49 % pour les 18-64 ans** (47 %) et **5 % pour les 65 ans et plus** (3 %) [2]. Si la répartition des 0-5 ans reste stable sur les dix années considérées, celles des 6-17 ans (-3 points), des 18-39 ans (-4 points) tendent à diminuer tandis que pour les 40-64 ans (+6 points) et les 65 ans et plus (+2 points), elles augmentent [2](Figure 3).

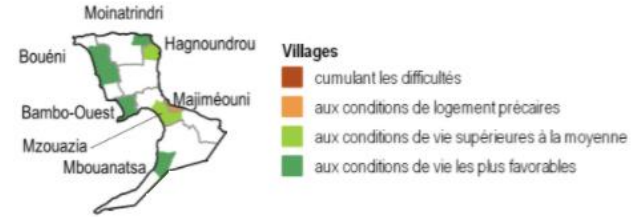
► Naissances et familles

Le taux de natalité est de **32,3 naissances pour 1 000 habitants** en 2017 (38,1 à l'échelle du territoire) [3] (Figure 4). En 2017, **22 %** des familles sont **monoparentales**, 13 % des couples sans enfant, 49 % des couples avec enfant(s) et **16 %** sont des individus vivant **seuls** [2].



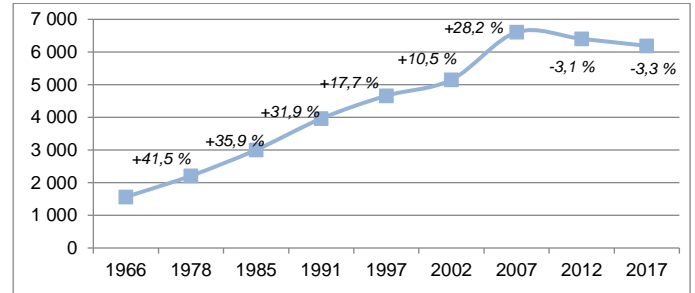
¹ Le codage couleur graduel [1] (des conditions de vie les plus favorables aux moins favorables) attribué aux villages sur la Figure 309 est déterminé ainsi : En **marron foncé**, les villages cumulant toutes les difficultés, où le logement en tôle domine couplé à un sol en terre battue et une absence d'eau courante. La population y travaille peu ; En **maron clair**, ceux aux conditions de logement précaires, plus proches de la moyenne départementale, disposant de peu de confort sanitaire mais se spécifiant par une plus forte présence de logements en dur ; En **vert clair**, ceux aux conditions de vie supérieures à la moyenne, incluant des logements plus confortables, souvent en dur avec l'eau

Figure 1 : Classification des villages de la commune de Bouéni en 2017 en fonction des conditions de vie



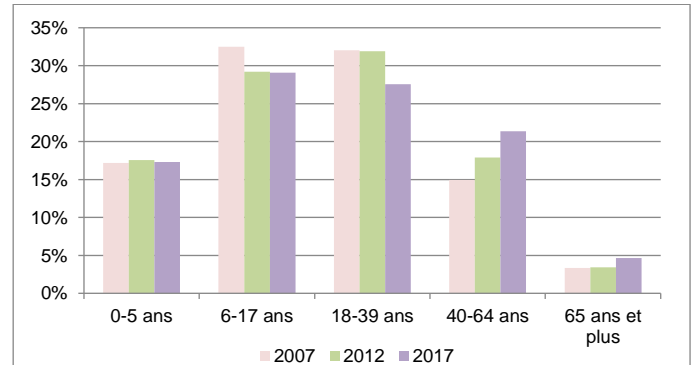
Champ : Habitants de Bouéni
Source : Insee, recensement de la population de 2017 [1]

Figure 2 : Evolution du nombre d'habitants de 1966 à 2017 de la commune de Bouéni



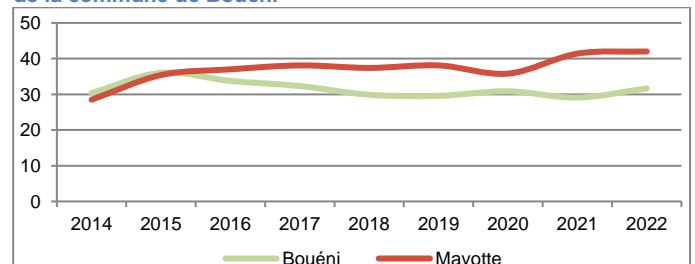
Champ : Habitants de Bouéni
Source : Insee, recensements [2]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 3 : Evolution de la population par tranche d'âge de 2007 à 2017 de la commune de Bouéni



Champ : Habitants de Bouéni
Source : Insee, recensements [2]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 4 : Taux de natalité sur la période de 2014 à 2022 de la commune de Bouéni



Note : population estimée au 1^{er} janvier par l'Insee, ventilées selon les répartitions de 2017 [4].
Champ : Habitants de Bouéni
Source : Insee – bulletin état civil [3]
Exploitation : ORS Mayotte

courante et l'électricité (cuisine intérieure, au moins une voiture). La population y est plus présente sur le marché du travail et diplômée ; En **vert foncé**, ceux aux conditions de vie les plus favorables, incluant la population la mieux formée et plus en emploi. Les ménages présentent davantage de confort et d'équipements.

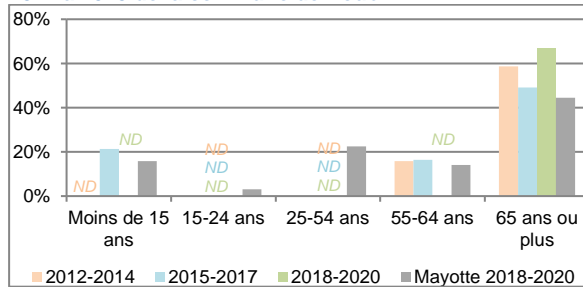
² Au 1^{er} janvier 2024, la population est estimée à 6 707 habitants, soit une densité de 489 habs/km². Toutefois, il convient de souligner que cette valeur n'est qu'une estimation basée sur les données des années précédentes, et que de nombreux événements récents à Mayotte pourraient remettre en question cette estimation.

► Mortalités

Sur la période d'avant crise Covid-19 de 2017 à 2019, le taux de mortalité est de **2,8 décès pour 1 000 habitants** domiciliés à Bouéni (2,9 pour 1 000 à l'échelle du département) [3]. Au cours de la crise Covid-19, le taux a augmenté de +79 % : 5,0 ‰ sur la période de 2020 à 2022 [3] (Figure 625).

1,5 à 5 % de l'ensemble des décès de Mayotte ont lieu dans la commune de Bouéni sur la période 2012 (5 %) à 2022 (3 %) [3].

Figure 5 : Répartition des décès par classes d'âge de 2012 à 2020 de la commune de Bouéni

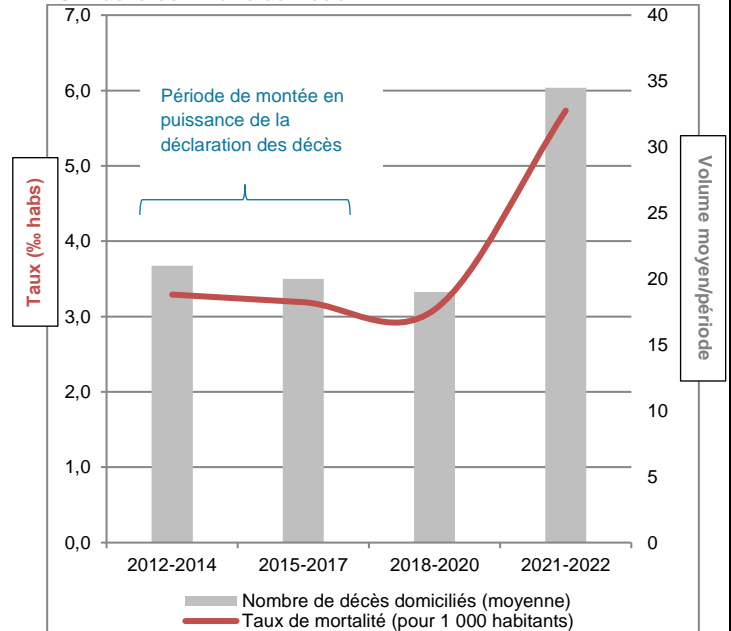


Champ : Causes initiales de décès pour les habitants de la commune de Bouéni

Source : Outil Moca-O

Exploitation : ORS Mayotte

Figure 6 : Taux de mortalité sur la période de 2012 à 2022 de la commune de Bouéni



Note : population estimée au 1^{er} janvier par l'Insee, ventilées selon les répartitions de 2017 [4].

Champ : Décès dont le lieu de domicile est Bouéni

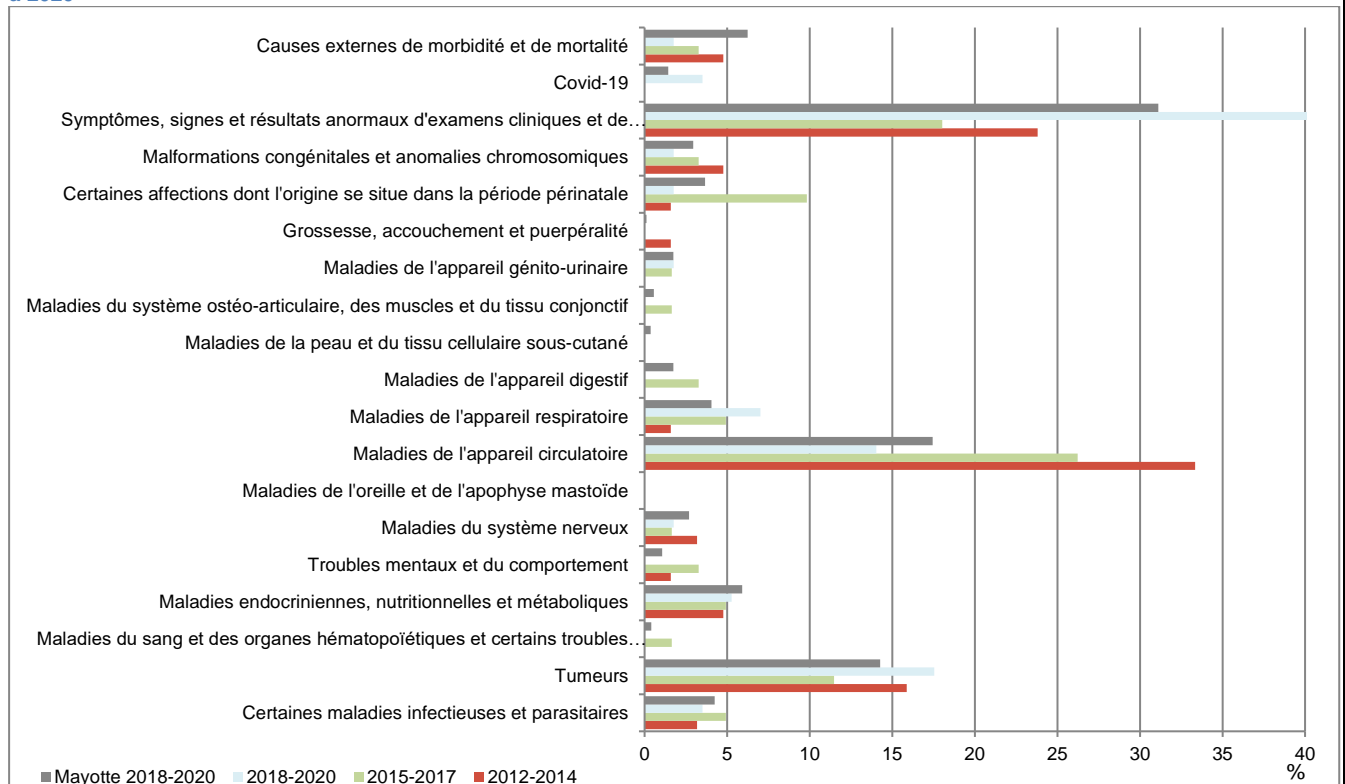
Source : Insee – bulletin état civil [3]

Exploitation : ORS Mayotte

Sur la période 2012 à 2020, les principales causes de décès concernent les « **maladies de l'appareil circulatoire** » (25 %, 20 % toutes communes confondues), suivies des « **tumeurs** » (15 %, 15 %), « **maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques** » (5 %, 6 %), « **certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale** » (4 %, 4 %) et les « **maladies de l'appareil respiratoire** » (4 %, 4 %) [5] (Figure 7). A noter que 27% des causes de décès sont classées « Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs » (27 %) [5].

Selon une approche transversale visant à comparer les différentes répartitions respectives de chaque commune pour une même cause de décès, **la commune de Bouéni présente l'un des taux les plus hauts** pour : les « **grossesse, accouchement et puerpéralité** » (0,5, 0,2 % toutes communes confondues) [5].

Figure 7 : Répartition des différentes causes de décès pour les habitants de la commune de Bouéni sur la période 2012 à 2020



Champ : Causes initiales de décès pour les habitants de la commune de Bouéni

Source : Exploitation du SNDS [5]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Logements

En 2017, **1 668 résidences principales** sont présentes dans la commune, soit 3 % de l'ensemble des logements (pour une **taille des ménages de 3,7**) dont **13 %** étaient en **tôle** (36 % sur l'ensemble du territoire) [2] (Figure 628).

Entre 2007 et 2017 le nombre de résidences principales a **augmenté de +36 %**.

En 2012, **34 %** des logements à Bouéni **étaient de petite taille** [2]. Bien que des progrès aient été réalisés entre 2012 et 2017 avec une **augmentation de 19 % des logements de trois pièces ou plus**, Bouéni continue de présenter une **proportion importante (27 %) de petits logements** en 2017, inadaptés pour des ménages comptant en moyenne quatre personnes [2] (Figure 9).

► Accès à l'eau

L'accès à l'eau potable s'y est amélioré entre 2012 et 2017 : **+1 point** [2] (Tableau 1).

En 2017, **84 %** des ménage déclarent avoir accès à l'eau dans le logement (**71 % sur l'ensemble du territoire**), **9 %** dans la cour, **3 %** chez un tiers ou un parent, **1 %** à la BFM, **2 %** au puits, à la citerne, à la rivière ou au ruisseau. Cependant, malgré ces avancées, l'accès difficultés à eau de qualité et continue demeure difficile.

Les coupures fréquentes dues aux périodes de sécheresse prolongée, la vétusté des installations et les problèmes de gestion de l'eau restent des préoccupations majeures. La demande croissante exerce également une pression supplémentaire sur les ressources disponibles et les infrastructures existantes.

► Spécificités du logement

En 2017, **65 %** des ménages de la commune de Bouéni disposent du **confort de base**, soit une amélioration de +18 points par rapport à 2012 [2].

De plus, **96 %** ont accès à l'**électricité** (stable). **37 %** des foyers disposent d'une **connexion internet**, **82 %** d'un **réfrigérateur** (+7 points), **80 %** d'un **congélateur** (+1 point), **82 %** d'une **télévision** (-2 points), **43 %** d'une **voiture** (+7 points).

Globalement, les données montrent une **amélioration des conditions de vie entre 2012 et 2017**, avec des progrès significatifs dans l'accès à l'eau potable, le confort de base, et la possession d'équipements ménagers et de transport.

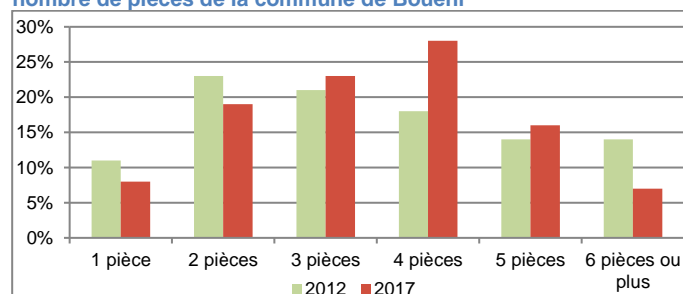
Figure 8 : Part des maisons en tôle dans les résidences principales des villages de la commune de Bouéni en 2017



Champ : Habitants de Bouéni

Source : Insee, recensement de la population de 2017 [2]

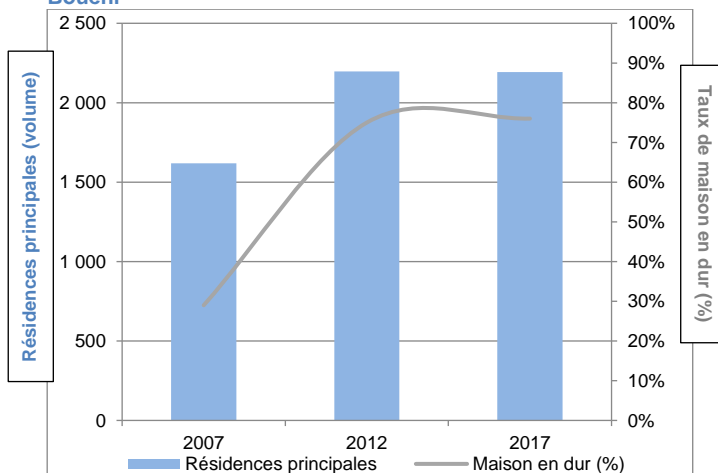
Figure 9 : Part des résidences principales selon le nombre de pièces de la commune de Bouéni



Champ : Habitants de Bouéni

Source : Insee, recensement de la population de 2017 [2]

Figure 10 : Evolution de 2007 à 2017 des résidences principales et par type d'habitat de la commune de Bouéni



Champ : Habitants de Bouéni

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Tableau 1 : Confort et équipements du logement en 2012 et 2017 de la commune de Bouéni

	%	2012	2017	Mayotte (2017)
Accès à l'eau		83	84	71
Eau dans la cour		13	9	12
Chez un parent/tiers		4	3	5
BFM		0	1	5
Des points d'Eaux			2	6
Accès à l'électricité		98	96	90
Dispose d'un confort de base		47	65	41
Un réfrigérateur		75	82	71
Un congélateur		79	80	72
Télévision		84	82	77
Ordinateur		32	36	32
Une connexion internet			37	28
Véhicule deux roues			11	
Voiture		36	43	28

Note : ■ lié au mode de conservation des aliments, ■ lié à l'accès aux messages de prévention, ■ lié à l'accès aux soins. Un logement est considéré comme dépourvu du confort sanitaire de base s'il est privé d'un des trois éléments que sont l'eau courante, une baignoire ou une douche, des WC à l'intérieur.

Champ : Habitants de Bouéni

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ORS Mayotte

Formation et prestations sociales

► Scolarisation et diplôme

En 2017, le **taux** de 15 ans ou plus de la commune de Bouéni **ayant un diplôme supérieur ou équivalent au BAC** est de **34 %** (23 %). Il continue son augmentation depuis 2007 : 18 % et 29 % en 2012 (13 % en 2007 contre 23 % en 2017 pour l'ensemble du territoire) [2] (Figure 12).

En 2017, **78 %** des enfants de **2 à 5 ans** vivant à Bouéni sont **scolarisés** (+1 point par rapport à 2102, 64 % sur l'ensemble du territoire), **96 %** pour les **6-14 ans** (92-93 %) et **90 %** pour les **15-18 ans** (+10 points, 88 %) [2].

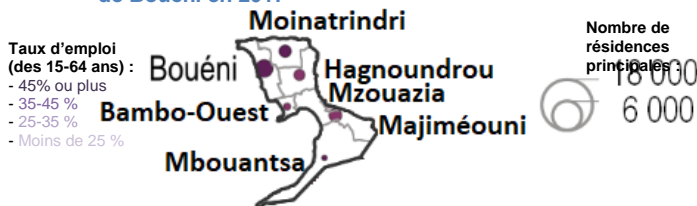
Le taux global de **non-scolarisation** chez les **2-18 ans** est alors de **10 %** stable par rapport à 2012, 18 % sur l'ensemble du territoire) [2].

► Emploi et Chômage

En 2017, le **taux d'actifs** de 15-64 ans ayant un emploi (au sens du RP) dans la commune est de **43 %** (30 % de l'ensemble du territoire) [2]. Il a **augmenté de +8 points** par rapport à 2012 [2] (Figure 13).

En 2017, **20 %** des habitants de Bouéni en **emploi travaillent dans leur commune de domicile** (52 % pour l'ensemble des personnes en emploi) [6], en baisse de -25 points par rapport à 2012 [7]. Parmi ces individus (80 %), 46 % se rendent alors quotidiennement dans la commune de Mamoudzou (contre 42 %), 15 % à Chirongui (contre 6 %), 4 % à Koungou (contre 0,6 %), 3 % à Bandréli (contre 1 %) et 3 % à Dembéni (contre 1,3 %) [6].

Figure 11 : Taux d'emploi des 15-64 ans de la commune de Bouéni en 2017



Champ : Habitants de Bouéni
Source : Insee, recensement de la population de 2017 [1]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

► Prestations sociales

Sur la période 2020-2021-2022, la part de la population de Bouéni couverte par le **RSA**³ est de **5 %** (-3 points avec 2017-2018-2019, 4 % sur l'ensemble du territoire) [8].

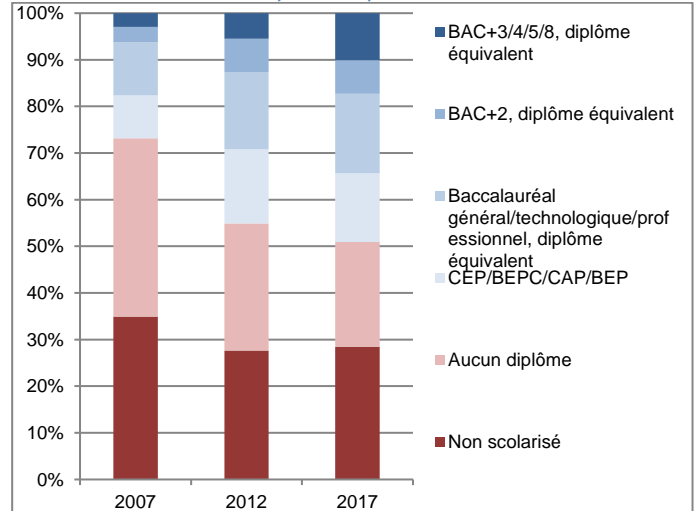
Concernant l'**AAH**, la **part d'allocataires est de 1,1 %** sur cette période (+0,4 points, 0,5 %). **0,7 % pour les enfants** couverts par l'**AEEH**⁴ (+0,2 points, 0,2 %) [8].

Enfin, l'**ASPA**⁵ couvre **51 % des 65 ans ou plus** (+6 points, 47 %) [8] (Tableau 2).

³ Le RSA assure aux personnes sans ressource un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. En 2021, le RSA est de 282,67 € pour une personne seule à Mayotte.

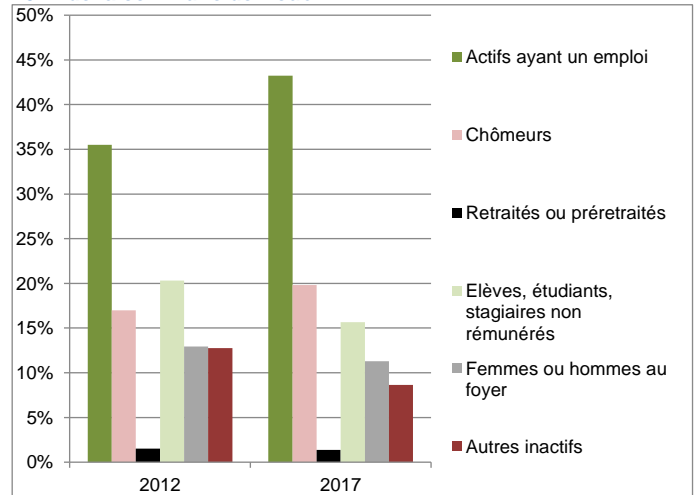
⁴ L'AAH et l'AEEH sont des aides financières qui permettent aux adultes et enfants handicapés d'avoir un minimum de

Figure 12 : Niveau de formation chez les 15 ans ou plus de la commune de Bouéni, en 2007, 2012 et 2017



Champ : Habitants de 15 ans ou plus de Bouéni
Source : Insee, recensements [2]
Exploitation : ARS Mayotte

Figure 13 : Taux de la population active entre 2012 et 2017 de la commune de Bouéni



Note : Le nombre d'actifs tient compte des activités annexes (petits boulots-chibaroua) déclarées au moment du recensement.

Champ : Habitants de 15-64 ans de Bouéni
Source : Insee, recensements [2]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Tableau 2 : Prestations sociales de 2017 à 2022 de la commune de Bouéni

	Moyenne	2017-2018-2019	2020-2021-2022
Nombre d'allocataires du RSA		191	152
x Part chez les 25 à 59 ans*		7,8%	5,6%
Nombre de personnes couvertes par le RSA		480	319
x Part en population générale*		7,6%	4,6%
Nombre d'allocataires de l'AAH		20	34
x Part chez les 25 à 59 ans*		0,7%	1,1%
Nombre d'enfants couverts par l'AEEH		17	24
x Part chez les moins de 20 ans*		0,5%	0,7%
Nombre d'enfants bénéficiaires de l'ARS**		972	986
x Part chez les 6-18 ans*		51,0%	46,8%
Nombre d'allocataires d'aides au logement (ALS et ALF)		43	47
x Part en population générale*		0,7%	0,7%
Nombre de bénéficiaire du minimum vieillesse (ASPA)		132	167
x Part chez les 65 ans ou plus*		45,0%	51,5%

Note : * les parts sont estimées à partir des populations estimées au 1^{er} janvier par l'Insee [4], ventilées selon les répartitions de 2017. ** allocation de Rentrée scolaire (ARS).

Champ : Habitants de Bouéni
Source : CSSM [8]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

ressources. Elles sont financées par l'Etat et sont versées par la CAF aux individus ayant un taux de handicap de 50-79 % depuis 2021 (1^{er} octobre/1^{er} juin).

⁵ L'ASPA est une prestation mensuelle accordée aux retraités de 65 ans ou plus ayant de faibles ressources.

Environnement

► Qualité de l'eau du robinet

En 2022, dans la commune de Bouéni, la qualité de l'eau du robinet est très bonne avec une conformité bactériologique de 100 % [9] (Tableau 3).

► Qualité des eaux de baignades

En 2022 et sur 7 plages surveillées (Gîte Hagnoundrou, Bouéni Village, Le Poulpe, La Baie des Tortues, Bambo-Ouest, La plaisance-Mastara et Les 3 Baobabs), 1 est de qualité insuffisante, 3 de bonne qualité et 3 de qualité excellente [10] (Tableau 4).

► Hygiène de vie

En 2019, **69 % des enfants** de 10-12 ans scolarisés en classe de 6^{ème} dans un établissement de la commune de Sada, Chirongui, **Bouéni**, Kani-Kéli ou Bandrélé déclarent **se laver les mains tous les jours à l'école (63 %)**, **89 % après être sortis des toilettes (88 %)** et **73 % avant de manger (78 %)** [11].

A contrario, ils sont alors **27 % à ne pas connaître l'importance de se laver les mains tous les jours (25 %)** et **22 % à ne pas utiliser du savon (23 %)** [11]. **88 % des enfants** déclarent prendre une **douche tous les jours (85 %)** [11].

Enfin, concernant le **brossage des dents, 48 % (43 %)** le font **deux à trois par jour** et 10 % rarement dans la semaine (9 %) [11].

► Equipement en moustiquaires

En 2019, **55 % des enfants** de 10-12 ans scolarisés déclarent **dormir sous une moustiquaire (43 %)** [11].

► Evacuation des eaux usées

En 2017, 0,7 % des ménages de Bouéni sont raccordés à un réseau d'égouts (38 % à l'échelle du département), 77 % à une fosse septique ou fosse sèche (19 %) et 23 % à même le sol (42 %) [2] (Figure 15).

► Déchets

Sur la période 2020-2022, la commune de Bouéni présente une **densité très faible de déchets** (inclut les carcasses de voiture, déchets dans la rivière/mer, dépôts sauvages, encombrants et pneus abandonnés) [12] (Figure 14).

Figure 14 : Densité (lissée) des déchets recensés sur la période 2020-2022 dans la commune de Bouéni

Légende (moyenne de déchets) :

- Faible [Faible-20] [21-25]
- [26-45]
- [46-65]
- [66-75]
- [76-85]
- [86-105]
- Très forte



Source : ARS Mayotte – Service de la LAV [12]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Tableau 3 : Conformité de l'eau du robinet de 2017 à 2022 de la commune de Bouéni

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Conformité Bactériologique (%)	100	95-100	95-100	100	95-100	100

Source : ARS Mayotte – Service de Santé Environnement [9]

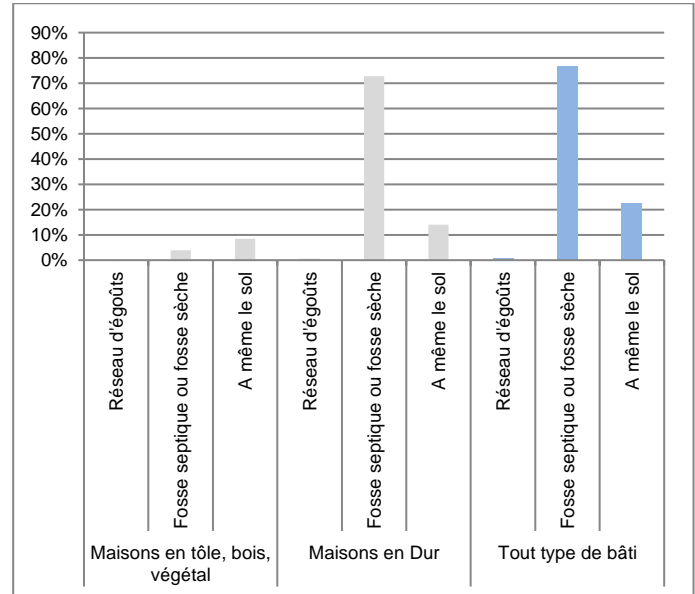
Tableau 4 : Qualité des eaux de baignade de 2013 à 2022 de la commune Bouéni

%	2013	2014	2016	2017	2019	2020	2021	2022
Excellente		5	2	2	2	3	3	3
Bonne	2		4	4	3	3	3	3
Suffisante	1	1	1		2			
Insuffisante						1	1	1
Interdite*								

Note : * de baignade.

Source : ARS Mayotte – Service de Santé Environnement [10]

Figure 15 : Evacuation des eaux usées en 2017 dans la commune de Bouéni



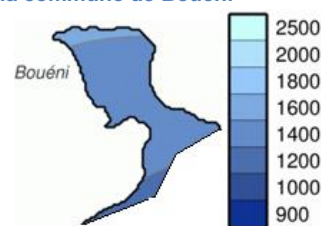
Note de lecture : 0,1 % des maisons de Bouéni sont en tôle, bois, végétal et sont raccordées au réseau d'égouts, **0,7 % des maisons tout bâti confondu.**

Champ : Ménages de Bouéni

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 16 : Cumul de pluie de novembre 2021 à avril 2022 dans la commune de Bouéni



Source : Météo France [13]

Tableau 5 : Répartition 2021-2022 des différents types de déchet dans la commune de Bouéni

Type de déchets	Volume	Répartition (%)		Densité (vol./km²)	
		Bouéni	May.	Bouéni	May.
Carcasse de voiture	79	70	57	2,2	7,4
Dans la rivière/mer	0	0	1,2	0	0,2
Dépôt sauvage	10	9	13	0,3	1,6
Encombrant	15	13	24	0,4	3,1
Stock de pneu	9	8	5	0,2	0,7
Domaine**	Privé	15	13	16	
	Public	96	85	76	

Note : *La superficie de la commune de Bouéni est de 36,6 km².

** Dans 0,4 % des cas, l'information est absente pour Sada et 8 % à l'échelle du département (May.).

Source : ARS Mayotte – Service de la LAV [12]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Offre de soins

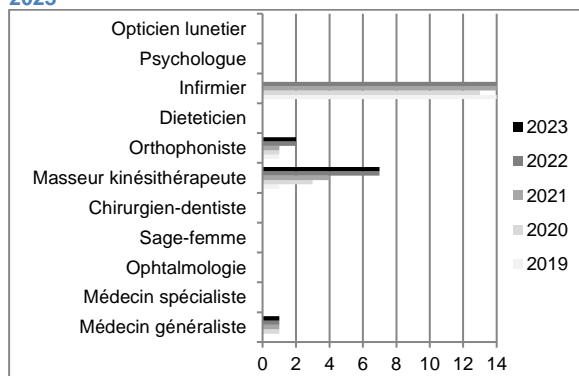
► Structure(s) de prise en charge

En 2023, la commune de Bouéni est munie d'une **PMI**, d'une **pharmacie**, une **maison de Santé pluridisciplinaire** et d'un **centre de consultations** [14]. La MSP Dago Ya Ounono a ouvert en 2021 à M'zouazia et regroupe les professionnels de santé libéraux. La présence d'un collège avec une infirmière scolaire permet aux plus jeunes d'accéder aux premiers soins [15] [16]. Aucune structure médico-sociale n'est présente [14].

► Professionnels de Santé libéraux (hors remplaçants)

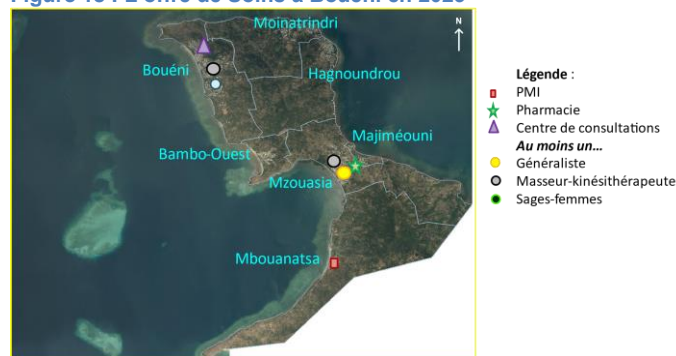
En 2023, la commune de Bouéni est pourvue de **1 médecin généraliste** soit une densité de 14,9 pour 100 000 habitants (*la densité à Mayotte est de 9,4*), **7 masseurs-kinésithérapeutes** soit une densité de 104,4 (20,1), **2 orthophonistes** soit 29,8 (2,8) et **1 ostéopathe** soit 14,9 (3,5) [17]. En 2022, la commune était pourvue de **14 infirmiers** soit une densité de 193,8 pour 100 000 habitants (*la densité à Mayotte est de 64,5*) [17].

Figure 17 : Effectifs (libéraux) hors remplaçants de onze professions de Santé à Bouéni et sur la période 2019 à 2023



Champ : Professionnels de Santé hors remplaçants de Bouéni
Source : SI-DIAMANT, effectifs au 1^{er} janvier [17]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 18 : L'offre de Soins à Bouéni en 2023



Champ : Structures sanitaires et médico-sociales, professionnels de Santé libéraux
Source : SI-DIAMANT, effectifs au 1^{er} janvier [17]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Recours aux soins

► Recours aux PMI

En 2021, près de **200 femmes** de Mayotte ont consultées la **PMI** de Bouéni, soit **0,8 %** à l'échelle du département ainsi que près de **600 enfants** de 0-6 ans de Mayotte, soit **1,7 %** [18].

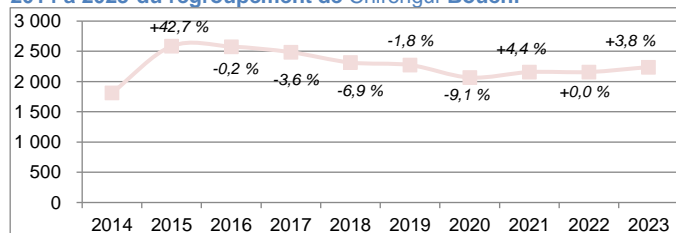
► Recours au CHM

En 2023 et sur le regroupement du PMSI **Bouéni-Chirongui**⁶, **2 240 séjours** d'hospitalisation ont été enregistrés (+24 % par rapport à 2014, +52 % à l'échelle du département).

Soit un taux de recours⁷ moyenné sur la période 2021 à 2023 de 0,13 par habitant de ce regroupement (0,16) [19].

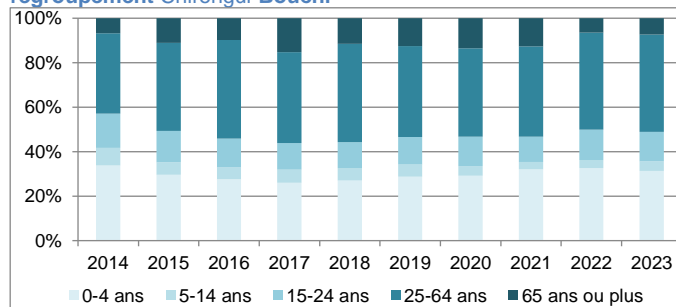
En 2023, les **0-4 ans** représentent **33 %** (-1 point par rapport à 2014) des consultations, **5 %** pour les **5-14 ans** (-2 points), **12 %** pour les **15-24 ans** (-1 point), **41 %** pour les **25-64 ans** (-4 points) et **11 %** pour les **65 ans ou plus** (+4 points) (Figure 20).

Figure 19 : Evolution du nombre de séjours au CHM de 2014 à 2023 du regroupement de Chirongui-Bouéni



Champ : Habitants de Chirongui et Bouéni
Source : PMSI - Motifs de séjour hospitalier [19]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 20 : Ventilation des classes d'âge des individus ayant eu recours au CHM de 2014 à 2023 pour le regroupement Chirongui-Bouéni



Champ : Habitants de Chirongui et Bouéni
Source : PMSI - Motifs de séjour hospitalier [19]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

⁶ Les données ATIHI d'hospitalisation à Mayotte sont ventilées par communes regroupées par structuration : ici nous avons Bouéni-Chirongui.

⁷ Cet indicateur est basé sur les différentes estimations de population au 1^{er} janvier [4] et ne prend pas en compte le recours multiple d'un même individu.

► Recours aux centres de consultations

La commune de Bouéni est **pourvue** d'un centre de consultations.

Sur la période 2020 à 2023, années particulières de crise Covid-19 impactant l'ouverture des centres de consultations, **6 675 consultations par an ont été constatées** dans l'un des centres de proximité pour les habitants de la commune de Bouéni soit **3 %** de l'ensemble des consultations à Mayotte et un taux de recours de 1,08⁸ par habitant de la commune (*0,75 sur l'ensemble du territoire*) [20].

Les **moins de 15 ans** représentent **26 %** des consultations des habitants de Bouéni dans l'un des centres (31 %) et **7 %** pour les **65 ans ou plus** (6 %) [20] (*Figure 22*).

Dans 15 % des cas, les habitants de Bouéni vont dans le centre de consultations de **leur commune de domicile**, 78 % à celui de **M'ramadoudou** (commune de Chirongui) et 4 % à **Jacaranda** (commune de Mamoudzou) [20].

► Recours aux permanences des soins

Le centre de référence incluant une permanence des soins le **plus proche** de Bouéni se situe dans la commune de Chirongui, à **M'ramadoudou**.

En moyenne sur la période 2020-2023, **2 928 consultations par an** concernant des habitants de Bouéni ont été observées, soit **5 %** des consultations en permanences de soins à Mayotte et un taux de recours de 0,47 par habitant de la commune (*0,18 sur l'ensemble du territoire*) [20].

Les **moins de 15 ans** représentent **42 %** des consultations des habitants de Bouéni dans l'une des permanences (41 %) et **6 %** pour les **65 ans ou plus** (5 %) [20] (*Figure 23*).

96 % des habitants Bouéni se rendent à la permanence de soins de **M'ramadoudou** [20].

► Consultations en libérales

La commune de Bouéni présente un taux de **couverture à la sécurité sociale** compris entre **80 et 82 %** (66 % à l'échelle du département) en 2022 [8].

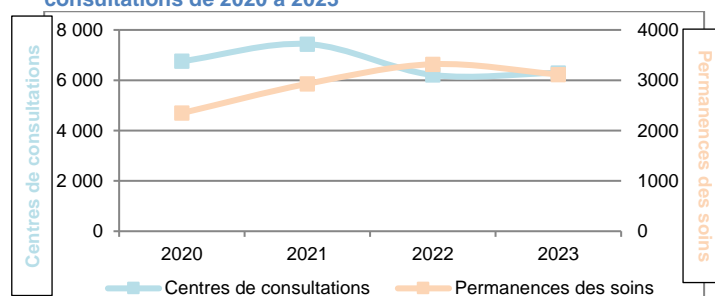
Sur la période 2020 à 2022, le taux de consultations aux **médecins généralistes libéraux** est de **0,9** par habitant de la commune (0,6) [8].

1,0 par habitante de 15-49 ans pour les **sages-femmes libérales** (0,6) [8].

Quant aux **infirmiers libéraux**, ils réalisent **11,3 actes par habitant** de la commune (7,4) (*Tableau 6*).

Note Tableau 6 : Les chiffres en gras dans la colonne « Mayotte » indique la part de la commune de Bouéni sur les données à l'échelle du département. Les chiffres qui ne sont pas en gras dans la colonne « Mayotte » indique le taux par habitant à l'échelle du département. Les taux sont déterminés depuis les population estimée au 1^{er} janvier [4] et ventilée selon les répartitions classes d'âge observées en 2017. Le dénominateur utilisé est celui restreint à la population de la commune, ces taux peuvent être légèrement sous-évalué.

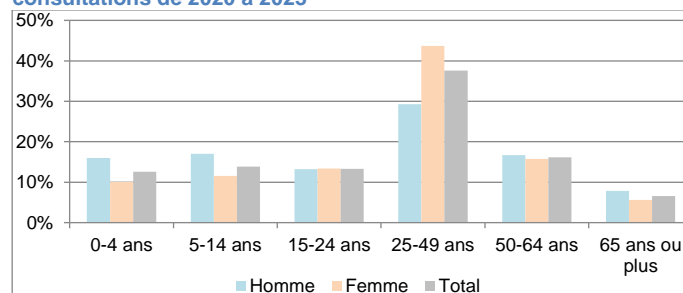
Figure 21 : Répartition des classes d'âge par sexe des habitants de Bouéni ayant recours aux centres de consultations de 2020 à 2023



Source : CHM [20]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques – Automate R.O.L.A.N.D.

Figure 22 : Répartition des classes d'âge par sexe des habitants de Bouéni ayant recours aux centres de consultations de 2020 à 2023



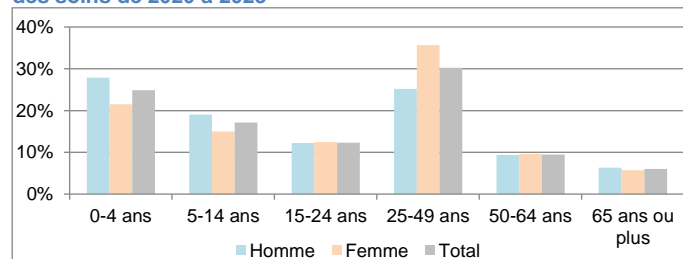
Note de lecture : chez les femmes domiciliées dans la commune de Bouéni et ayant recours à l'un des centres de consultations de l'île, 44 % sont des femmes de 25-49 ans.

Champ : Habitants de Bouéni ayant eu recours aux centres de consultations

Source : CHM [20]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques – Automate R.O.L.A.N.D.

Figure 23 : Répartition des classes d'âge par sexe des habitants de Bouéni ayant recours aux permanences des soins de 2020 à 2023



Note de lecture : chez les femmes domiciliées dans la commune de Bouéni et ayant recours à l'un des centres de consultations de l'île, 36 % sont des femmes de 25-49 ans.

Champ : Habitants de Bouéni ayant recours aux permanences de soins

Source : CHM [20]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques – Automate R.O.L.A.N.D.

Tableau 6 : Consultations libérales sur la période 2020 à 2022 de la commune de Bouéni

	Moyenne	2020-2021-2022	Mayotte
Consultations des médecins généralistes libéraux		6 007	3,7 %
x Taux de consultations par habitant		0,9	0,6
Consultations des médecins spécialistes libéraux		112	2,8 %
x Taux de consultations par habitant		0,02	0,01
Taux de consultations des sages-femmes libérales		1830	3,9 %
x Taux de consultations par habitante de 15-49 ans		1,0	0,6
Taux de consultations des chirurgiens-dentistes libéraux		66	2,6 %
x Taux de consultations par habitant		0,009	0,009
Actes des infirmiers libéraux		78894	3,7 %
x Taux d'actes par habitant		11,3	7,4
Actes des masseurs kinésithérapeutes libéraux		7559	5,8 %
x Taux d'actes par habitant		1,1	0,4
Nombre de médicaments vendus en soins de ville		90600	3,5 %
x Taux de ventes par habitant		13,0	8,9

Source : CSSM [8]

Champ : Habitants de Bouéni

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

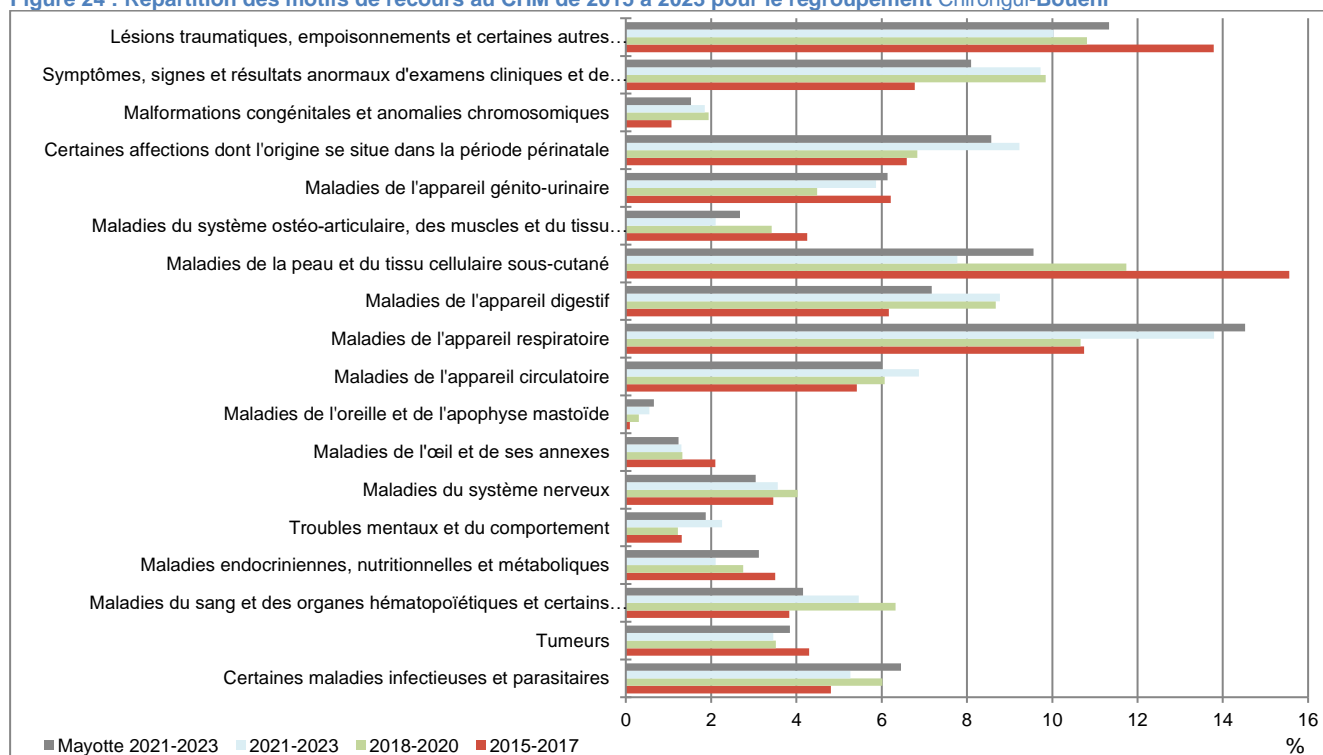
⁸ Cet indicateur est basé sur les différentes estimations de population au 1^{er} janvier [4] et ne prend pas en compte le recours multiple d'un même individu.

Pathologies

Sur la période 2021 à 2023, les principaux motifs d'hospitalisation hors « Grossesse, accouchement et puerpéralité » (32 %, 26 % à l'échelle du territoire), « Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé » (37%, 46 %) et « Codes d'utilisation particulière » (0,6 %, 0,5 %) concernent les « **maladies de l'appareil respiratoire** » (14 %, 15 %), suivies des « **symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs** » à ex-aequo avec les « **lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes** » (10 %, 8 % et 11 %) et des « **maladies de l'appareil digestif** » à ex-aequo avec le « **certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale** » (9 %, 7 %, 9 %) [19] (Figure 24).

Selon une approche transversale visant à comparer les différentes répartitions respectives de chaque commune pour un même motif de recours au CHM, **le regroupement Chirongui-Bouéni présente l'un des taux les plus hauts** pour : les « **maladies du système nerveux** », les « **maladies de l'appareil digestif** », les « **maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire** » et les « **symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs** » [19].

Figure 24 : Répartition des motifs de recours au CHM de 2015 à 2023 pour le regroupement Chirongui-Bouéni

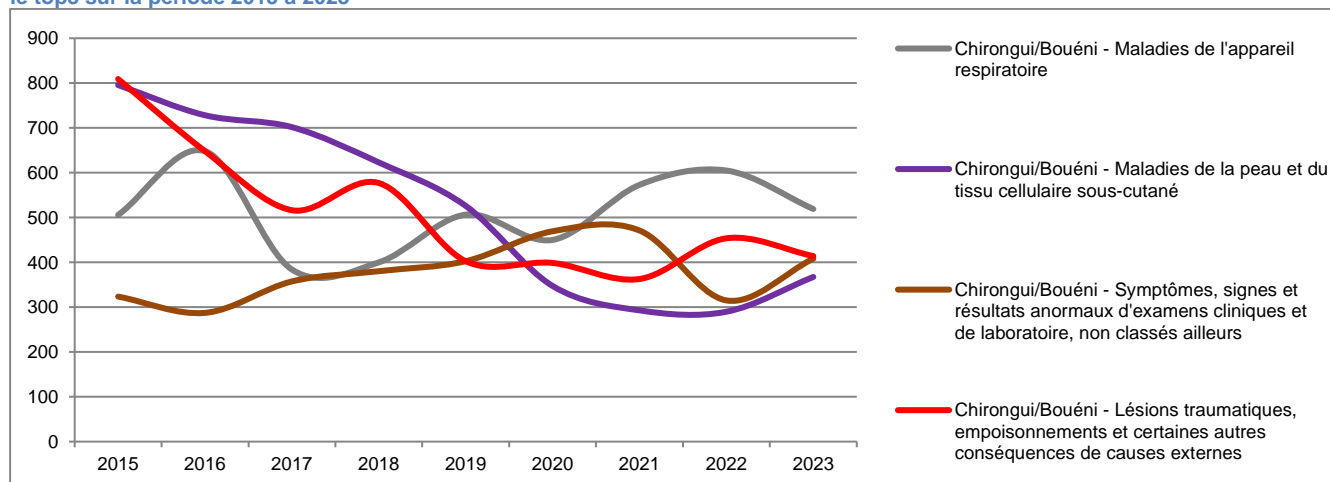


Champ : Habitants de Chirongui et Bouéni

Source : PMSI - Motifs de séjour hospitalier, diagnostic principal [19]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 25 : Taux, pour 100 000 habitants de Chirongui-Bouéni, des motifs de séjour apparaissant au moins une fois dans le top3 sur la période 2015 à 2023



Champ : Habitants de Chirongui et Bouéni

Source : PMSI - Motifs de séjour hospitalier, diagnostic principal [19]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

► Autres maladies⁹

Sur la période 2020 à 2022, 7 MDO¹⁰ ont été remontées au DésSUS de l'ARS de Mayotte dans la commune de Bouéni, soit 0,7 % à l'échelle du territoire pour **une prévalence¹¹ de 3,9 cas pour 10 000 habitants** [21].

Sur la période 2020 à 2022, 1 430 habitants de Bouéni ont été dépistés positifs à la **Covid-19**, soit 5 % de tous les cas détectés sur cette période et **une incidence de 79 cas pour 1 000 habitants** (32 à l'échelle du département). Le taux de dépistage est de 597 tests réalisés pour 1 000 habitants (341), pour un taux de positivité de 13 % (9 %). On constate également **36 hospitalisations** d'habitants de Bouéni en lien avec la Covid-19 et pour 7, un passage en réanimation.

Par ailleurs, sur la période 2019 à 2022, 167 cas de **Dengue** ont été déclarés, et principalement lors de l'épidémie de 2019-2020. Cela représente 4,3 % de la totalité des cas sur la période complète, pour une **prévalence globale de 69,1 cas pour 10 000 habitants** (32,8 à l'échelle du territoire).

Enfin, en 2019, 4 % des 15-69 ans vivant **dans le Sud** ont une **infection en cours à l'hépatite B** (3 %), 25 % pour une infection ancienne guérie (28 %) et **36 % sont immunisés par la vaccination** (28 %) [22].

► Dépistages des infirmières scolaires

En 2019, chez les enfants de 10-12 ans scolarisés en classe de 6^{ème} dans un établissement de la commune de Sada, Chirongui, **Bouéni**, Kani-Kéli ou Bandréle :

- **40 %** présentent au moins une **carie ou dent absente** (Deux sur cinq à l'échelle du territoire) ;
 - **12 %** une **anomalie visuelle** à l'un des deux yeux (11 %) ;
 - **7 %** **aucun vaccin** (16 %) ;
 - **2 %** un **problème auditif** (14 %) ;
 - **38 %** un **problème respiratoire** (27 %).
- Ils sont 7 % à s'estimer en mauvaise santé (13 %) [15].

Parmi les 25 % dont l'IMC est catégorisé hors de la norme (20 %), 9 % **sont en insuffisance pondérale** (10 %) et 17 % en surpoids (10 %) [23]. **21 %** des enfants **ne prennent régulièrement qu'un seul repas par jour** (un sur cinq), **3 %** **aucun** (un sur cinquante), et 18 % ont une alimentation variée [23] (Tableau 8). **6 %** des enfants déclarent **se sentir mal à l'école** (4 %) et **10 %** à leur **domicile** (7 %) [24]. Ils sont alors **3 %** à déclarer avoir ressenti de la **colère** au cours des trois derniers jours (12 %), **17 %** pour de la **tristesse** (11 %), **68 %** pour de la **joie** (55 %) et **56 %** pour de l'**apaisement** (50 %) [24]. **88 %** **parlent** avec leurs parents ou tuteurs **de leur(s) problème(s) personnel(s)** (81 %) [24].

Par ailleurs, ils sont **14 %** à déclarer **au moins cinq points négatifs¹²** (10 %) liés au bien-être, **20 %** **aucun** (8 %) [24].

Enfin, **3 %** des **10-12 ans du Nord** disent avoir **déjà consommé au moins une substance psychoactive¹³** (4 %) [24].

Tableau 7 : Signalements de MDO remontées à la DésSUS sur la période 2020 à 2022, pour les habitants de Bouéni

Pathologie	2020	2021	2022	Cumulé
Diphthérie	0	0	0	0
Fièvre typhoïde	0	0	<5	<5
Hépatite A	<5	0	0	<5
Hépatite B	0	0	0	0
Lèpre	0	0	0	0
Leptospirose	<5	<5	<5	<5
Listériose	0	0	0	0
Paludisme	0	<5	<5	<5
TIAC	0	0	0	0

Champ : Habitants domiciliés à Bouéni

Source : ARS Mayotte – DésSUS [21]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Tableau 8 : Nutrition-Santé chez les enfants de 10-12 ans scolarisés dans le Sud (en %) en 2019

Indicateur de masse corporel	Insuffisance pondérale	
	Norme	9
Nombre de repas par jour	Surpoids	17
	1 repas par jour	21
	2 repas par jour	52
	3 repas par jour	24
	Aucun ou alimentation irrégulière	3
Consommation de légumes	Rarement ou jamais	48
	Plusieurs fois par semaine	36
	Tous les jours	15
Consommation de féculents	Rarement ou jamais	0
	Plusieurs fois par semaine	19
	Tous les jours	81
Consommation de fruits	Rarement ou jamais	19
	Plusieurs fois par semaine	35
	Tous les jours	46
Consommation de viandes	Rarement ou jamais	17
	Plusieurs fois par semaine	45
	Tous les jours	38
Consommation de poissons	Rarement ou jamais	40
	Plusieurs fois par semaine	40
	Tous les jours	20
Consommation de sucreries	Rarement ou jamais	38
	Plusieurs fois par semaine	36
	Tous les jours	26
Consommation de laitages	Rarement ou jamais	20
	Plusieurs fois par semaine	30
	Tous les jours	50
Consommation de boissons énergisantes	Rarement ou jamais	99
	Plusieurs fois par semaine	1
	Tous les jours	0
Si alimentation variée	Au moins 5 portions d'aliments différents	18
Temps passé moyen devant l'écran par jour	Pas de temps passé devant l'écran	10
	<1 heure	29
	2 heures	54
	>3 heures	8

Champ : Enfants de 10-12 ans scolarisés en classe de 6^{ème} dans les communes de Bandréle, Chirongui, Kani-Kéli, Bouéni et Sada
Source : ARS Mayotte-Rectorat Mayotte, enquête Santé des jeunes de 2019 [23]

⁹ En 2008, 8 % des habitants de 30-69 ans du Sud de l'île étaient diabétiques (11 %), 3 % d'entre eux avaient connaissance de leur statut (6 %) et 5 % ne le savaient pas (5 %) [25].

¹⁰ Nombre de cas cumulés de diphtérie, fièvre typhoïde, hépatite A, hépatite B, lèpre, leptospirose, listériose, paludisme et intoxication alimentaire (TIAC).

¹¹ Cet indicateur est basé sur les différentes estimations de population au 1^{er} janvier [4] et ne prend pas en compte le recours multiple d'un même individu.

¹² Estimer sa santé mauvaise, se sentir mal chez lui, se sentir mal à l'école, mal dormir la veille de l'enquête, déclarer un sentiment de colère ou de tristesse, ne pas avoir de copains à l'école, ne pas parler de ses problèmes avec ses parents, n'avoir jamais abordé une discussion autour de la sexualité, avoir des difficultés de concentration et avoir au moins une anomalie de santé dépistée parmi (dents, vue, audition, poids, problème respiratoire, couverture vaccinale).

¹³ Parmi l'alcool, la cigarette ou la chimique.

Références

- [1] Insee et P. Thibault, «Des conditions de vie inégales entre les villages - Les villages de Mayotte en 2017,» *Insee Analyses*, 2019, Octobre.
- [2] Insee, «Extraction des données du recensement de la population de 2007, 2012 et 2017».
- [3] Insee, «Fichiers d'état Civil».
- [4] Insee, «Estimations de la population au 1er janvier».
- [5] Exploitation du SNDS.
- [6] Insee et C. Mureau, «L'emploi à Mayotte en 2017 : secteurs d'activités et localisation - Des emplois marchands encore peu nombreux, très concentrés dans l'Est,» *Insee Analyses*, 2019, Septembre.
- [7] Insee et J. Mekkaoui, «4 Mahorais sur 10 travaillent hors de leur commune - Déplacement domicile-travail,» *Insee Flash*, 2015, Août.
- [8] CSSM, «Tableau de bord».
- [9] ARS Mayotte, «Qualité de l'eau aux robinets».
- [10] ARS Mayotte, «Qualité des eaux de baignade».
- [11] ARS Mayotte, «Extraction des données de l'enquête Santé des jeunes de 10-12 ans scolarisés en classe de 6ème à Mayotte».
- [12] ARS Mayotte - service LAV, «Recensement des déchets».
- [13] <https://meteofrance.yt/fr/actualites/la-saison-des-pluies-2021-2022-mayotte>.
- [14] ARS Mayotte - DOSA, «Structures sanitaires et médico-sociales».
- [15] ARS Mayotte-Rectorat Mayotte-ORS Mayotte, J. Balicchi, M. Arnaud, F. Mazeau et A. Aboudou, «Santé des jeunes de 10-12 ans en 2019 : focus sur une précarité avérée,» *In extenso*, 2021, Mai.
- [16] Rectorat de Mayotte, «Carte des collèges de Mayotte».
- [17] SI-DIAMANT, «Extraction des données des professionnels de Santé».
- [18] PMI et A. Prual, «Rapport d'activité 2021 des PMI».
- [19] CHM, «Activité du Centre hospitalier de Mayotte, PMSI-ATIH».
- [20] CHM, «Données détaillées des centres de consultations».
- [21] ARS Mayotte, «Exploitation des bases de données détaillées de la DésUS».
- [22] SpF-CNRHV-ARS, C. Brouard, F. Parenton, Y. Hassani, S. Chevaliez, E. Gordien, M. Jean, M. Bruyand, S. Vaux, F. Lot et M. Ruello, «Hépatites B, C et Delta en population générale adulte vivant à Mayotte, enquête Unono Wa Maoré 2018-2019,» 2022, Février.
- [23] ARS Mayotte-ORS Mayotte-Rectorat Mayotte, J. Balicchi, A.-M. Arousseau, A. Aboudou, M. Arnaud et F. Mazeau, «A 10-12 ans, les filles sont trois fois plus touchées par le surpoids que les garçons de Mayotte,» *In extenso*, 2022, Septembre.
- [24] ORS Mayotte-ARS Mayotte-Rectorat de Mayotte, Y. Kilani, J. Balicchi, A. Aboudou, M. Arnaud et F. Mazeau, «Santé des jeunes de 10-12 ans : la moitié des enfants déclarent des difficultés pour se concentrer,» *In extenso*, 2023, Février.
- [25] InVS, J. Solet et N. Baroux, «Étude Maydia 2008 : Étude de la prévalence et des caractéristiques du diabète en population générale à Mayotte,» 2008.